



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN-DE- LAMPON

www.saint-julien-de-lampon.fr

N° 55 – Décembre 2018

En cette fin d'année 2018, comme le montre la photo ci-dessus, le marché de Noël organisé par nos commerçants a remporté un grand succès malgré la pluie.

Où en sommes-nous de nos différentes actions ?

Le projet de remise aux normes et d'extension de la salle des fêtes est bien avancé, les travaux seront réalisés en 2019.

Notre projet de dénomination des rues a pris du retard. Nous avons fait le choix de travailler avec les services départementaux pour respecter les normes imposées dans les zones rurales. Nous avons dû nommer toutes les routes de la commune, rentrer toutes les données dans un logiciel pour que toutes les habitations aient un numéro. Nous progressons et nous espérons finaliser ces travaux en 2019.

Nous remettons en état les voies communales les plus abîmées.

La saison estivale au camping s'est très bien déroulée, tous les lamponnais ont pu constater que ce type de gestion par délégation de service public ne perturbait ni la vie de la commune ni celle de nos associations.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont travaillé tout au long de l'année pour maintenir une animation dans le village et rendre notre commune attractive.

Nous vous donnons rendez-vous le 12 janvier 2019 pour la présentation des vœux de l'équipe municipale et nous vous souhaitons un Joyeux Noël à tous.

Quelques numéros utiles :

Déchetterie de Carlux : 05.53.59.67.74 Ouverture le Mardi 8h 30 à 12h 30, Mercredi 13h 30 à 18 h, Jeudi 8h 30 à 12 h 30, Vendredi 13h 30 à 18 h, Samedi 8h 30 à 12 h 30 **Encombrants :** 05.53.29.46.11

Comité des Fêtes : 05.53.29.75.46 **Amicale Laïque :** 05.53.29.86.87 **Club Amitié et Loisirs :** 05.53.31.99.34

OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES

Tel : 05.53.29.46.11

Lundi : 13h30 à 18h30
Mme VILLARD Huguette

Mercredi : 13h30 à 18h30
M. CANADAS Serge

Jedi : 9h à 12h
M. LAUVINERIE Michel

Vendredi : 13h30 à 18h30
Mme BARBIOT Francine

Bibliothèque

Mardi : 11h à 12h

Jedi : 10h à 12h

Services médicaux et sociaux

- Médecin : 05.53.29.70.25
- Dentiste : 05.53.29.74.90
- Infirmières : 05.53.29.70.19
- Pharmacie : 05.53.29.70.07
- Assistante sociale : 05.53.02.07.77
- Service Social de la mairie :
05.53.29.46.11
- C.I.A.S : 05.53.30.45.51

Quelques informations municipales

Fermeture du dépôt de déchets verts.

Près de la station d'épuration, la commune acceptait que l'on dépose des déchets verts quand la déchetterie de Carlux était fermée. Ce dépôt n'est pas réglementaire et **la commune ne peut plus les accepter à partir du 1^{er} janvier 2019**. Nous rappelons que la déchetterie les recueille pour les recycler et valoriser. Les horaires d'ouverture sont sur la première page du bulletin ou le site internet municipal.

Stérilisation des chats

La commune a organisé avec l'Association «30 millions d'amis» une campagne pour faire stériliser les chats errants. Cette action qui devait se terminer le 15 août a été prolongée au 31 décembre 2018. A ce jour il n'est pas prévu de prorogation.

Nid de frelons asiatiques

Après la chute des feuilles, on peut apercevoir quelques nids non détectés.

Nous vous rappelons que non seulement la piqûre de frelon est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment d'abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. La destruction des nids de frelons n'est pas obligatoire, mais si vous n'y avez pas procédé, vous pourriez être tenu pour responsable si quelqu'un se faisait piquer. Afin de favoriser la destruction des nids, nous vous rappelons que depuis 2 ans, le conseil municipal a décidé de prendre 50% du coût de la destruction des nids à sa charge avec une déclaration préalable à la mairie.

Voici un conseil. En février ou mars suivant la température, les reines vont sortir. Il est recommandé dès le 1^{er} février de poser des pièges. Un frelon pris à cette époque est égal à un nid en moins.

Les pièges peuvent être achetés ou confectionnés simplement avec une bouteille en plastique. On trouve sur internet de nombreux exemples de fabrication de piège.

Voici la composition d'un appât efficace et sélectif pour ne prendre que les frelons:

- . un quart de volume de **sirop de grenadine ou de cassis**, utilisé pur;
- . un demi-volume de **bière brune**;
- . un quart de volume de **vin blanc** (qui repousse les abeilles).

A renouveler tous les 15 jours jusqu'à fin mars.

Site internet

Par suite d'un dysfonctionnement le site internet n'a pas été accessible pendant près d'un mois. Il fonctionne de nouveau normalement.

Nous y avons ajouté:

- . Le tarif et les modalités de versement de la Taxe de séjour 2019
- . Le changement de fréquences de la TNT
- . Projet Maitso'lidaires (cf annexe délibérations)

Adresse: <http://saint-julien-de-lampon.fr/informations>

Liste des délibérations du conseil

Dans cette nouvelle rubrique vous trouverez chaque trimestre la liste des délibérations du conseil municipal. Ces dernières sont consultables en Mairie par les lamponais qui le souhaitent.

Comme le bulletin, cette rubrique sera disponible sur le site internet.

Un peu d'orthographe

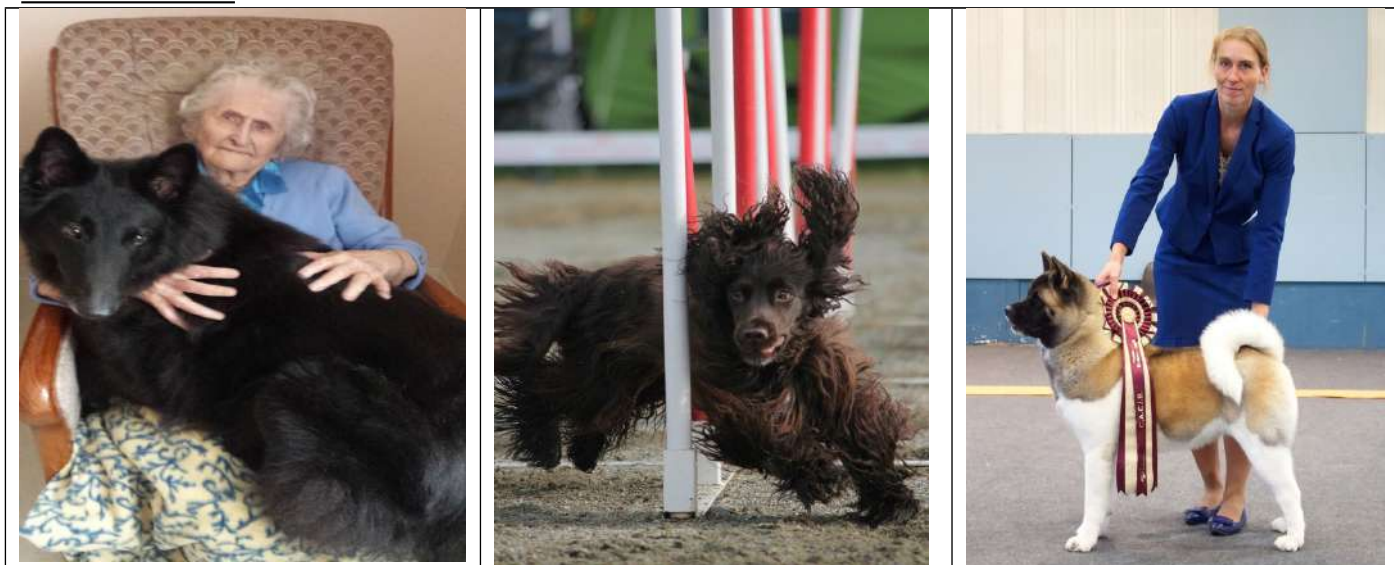
On peut voir quelques affiches avec le nom de notre village écrit différemment. A la demande de quelques lamponais, nous vous donnons la règle d'orthographe.

Les noms officiels composés comportent un trait d'union entre tous les termes sauf après l'article initial ou lorsqu'il y a une apostrophe.

Saint-Julien-de-Lampon est devenu un nom propre et un trait d'union se met toujours entre les termes d'un nom propre. Il convient de préciser que les majuscules se mettent devant les noms et pas l'article de liaison. Donc le « de » n'a pas une majuscule.

Nous donnons la parole à nos associations

C.E.C.A.R.E.



C'est à la fin 2014 que le Club d'Education Canine et d'Agility de la Rivière Espérance (C.E.C.A.R.E.) pose les pattes de ces chiens sur la commune de Saint-Julien-de-Lampon. L'installation se poursuit en février 2015 avec la mise en place de clôtures délimitant les terrains d'éducation, d'agility et de l'école des chiots. Ces enclos permettent l'éducation et de partager de très bons moments en toute sécurité avec nos compagnons.

Les entraînements ont permis à nos moniteurs et compétiteurs d'obtenir de brillants résultats dans plusieurs concours.

Le Club a organisé le dimanche 27 mai 2018 pour la première fois un concours d'agility sur le terrain du camping municipal.

Ce n'est pas moins de 91 concurrents avec leur chien, venus principalement des clubs périgourdins mais aussi des départements voisins, qui étaient au rendez-vous. Chaque binôme maître/chien a concouru sur trois parcours dans la journée, jugé par Madame Béatrice Betdeber (juge agility).

Pour réaliser cet événement, 25 bénévoles étaient mobilisés, pour l'accueil des participants, le parking, la gestion du terrain et des obstacles, l'informatique pour les résultats.

Une quarantaine de lots a été remise aux meilleurs concurrents. Ces lots ont été offerts par différentes entreprises travaillant autour du chien et le cadeau de bienvenue était conçu par les adhérents du club.

Le club a reçu des félicitations de nombreux compétiteurs pour l'organisation, le lieu du concours et la gentillesse des bénévoles.

Au vu de l'engouement des participants pour notre région, pour la vue, l'histoire et l'accueil, **le dimanche 26 mai 2019, aura lieu le deuxième concours d'agility également sur le terrain du camping municipal.**

L'entrée est gratuite et ouverte à tous, venez nous voir.

Aujourd'hui l'activité du club se décompose en 3 grandes activités:

- l'agility,
- l'école du chiot : cours d'éducation canin dès le plus jeune âge de vos compagnons (2/3 mois),
- une section Chiens Visiteurs qui permet de rencontrer nos anciens et de partager des souvenirs, des gestes, de la tendresse et d'accompagner les personnes ayant un handicap ou une maladie dégénérative.

Plein de projets sont encore dans nos horizons pour faire vivre notre association qui continue de se développer tout en gardant son caractère familial.

Le club remercie vivement Madame le Maire et son Conseil Municipal, pour leur aide à la création et l'installation du club sur la commune. Il remercie également les lamponais, les commerçants, le gérant du camping pour l'accueil et leur participation à la vie du club.

Contact: Philippe BLANC

Mail: philippe.blanc24@orange.fr

Les Bagous' à Manon



Aujourd'hui à la retraite, me voici de retour avec grand plaisir dans mon village natal, avec dans mes bagages une association chère à mon cœur: «Les BAGOUZ' à MANON» dont je suis désormais la représentante locale.

Vente de bijoux, organisation d'événements, recherche de dons, ... tout est bon pour collecter des fonds pour soutenir la recherche afin qu'un jour plus aucun enfant n'ait à souffrir de cette terrible maladie.

Vous m'avez peut-être déjà rencontrée à l'exposition «Mains de femmes» cet été, ou plus récemment au marché de Noël de Saint-Julien-de-Lampon, avec un stand de bijoux, objets décoratifs, tee-shirts et autres textiles de soutien à l'association.

Les 9 et 10 Mars 2019, sur l'impulsion d'Elisabeth Marceau, nous organisons une vente de livres, CD, DVD à la salle des fêtes de Saint-Julien-de-Lampon, avec animations pour petits et grands telles que : concours de belle écriture et dictée (lots aux gagnants). J'espère que vous viendrez nombreux.

En attendant ne jetez plus vos livres, CD, DVD, des points de collecte vous seront bientôt proposés. N'hésitez pas à me contacter.

Monique BOTTIN-VAREILLE

Le Colombier 24370 Saint-Julien-de-Lampon

www.lesbagouzamanon.org

Nos artistes : hommage d'un lamponais d'adoption (D.H.)

Scout Laïque, éclaireur, fin des années cinquante

Aller en PERIGORD camper et visiter.

Il y a soixante ans et toujours ça le hante

Néo-périgordin, c'était sa destinée,

Tant et si bien qu'un jour, il s'est installé.

Jabotage sur la place « tu sais, il se dit que... »

Un sourire, une blague, une complicité.

Là vivent des talents : DURAND, HERBLIN, HURTAUD

Il y a aussi L'HOMOND, LAPORTE et BONDONNEAU

Et puis, surtout, il y a la RIVIERE ESPERANCE

Nerf immortel et phare de cette luxuriance.

Disparus physiquement, LA BOETIE, MONTAIGNE

Et bien sur FENELON sont là et nous enseignent

L'Amour et l'amitié, l'ouverture sur le monde

A l'abri des bassesses qui parfois surabondent.

Mourir en Périgord pour avoir vu LASCAUX

Pour avoir frissonné devant tous ces bijoux

Offerts à qui ? A quoi ? Par des mains délicates

Niant que nos ancêtres n'étaient que des primates

Notre recette

Les sucettes au fromage



- Bâtonnets bois de 15 cm (maximum)

- Feuille de papier spécial cuisson

- Emmental

1/ Chauffer la plaque à 180°

2/ Y disposer une feuille de papier spécial cuisson

3/ Y mettre les bâtonnets

4/ Déposer à une extrémité une cuillerée d'emmental

5/ Enfournier à four chaud environ 8 minutes

A présenter sur une pomme ou pamplemousse enveloppé de papier aluminium.

Naissance : Roxane Josy Pascaud le 4 décembre de Arnaud Pascaud et Frédéric Mingaud

Décès : Louis Marie Chaumier le 3 octobre à 92 ans

Georges Trézeguet le 2 novembre à 92 ans



C'est à Saint-Julien-de-Lampon....



#145433757

Manifestations

Fête de la St Hubert Repas de chasse	3 mars 2019	Salle des fêtes 12h30	Serge CANADAS au 05 53 29 05 94 ou 06 18 35 29 82 E-Mail serge.canadas@gmail.com	Voir article ci-dessous
Les BAGOUZ' à MANON	9 et 10 Mars 2019	Salle des fêtes	Vente de livres, CD, DVD Et animation pour petits et grands	Voir article dans ce bulletin
Les Racontades	16 mars 2019	Salle des fêtes		
Carnaval des écoles	22 Mars 2019			

Vos rendez-vous

Vœux du Conseil Municipal	12 janvier 2019	Salle des fêtes à 18h	
Assemblée Générale AMAP	18 Janvier 2019	Salle des fêtes à 20h	
Assemblée Générale Club Amitiés et Loisirs	27 Janvier 2019	Salle des fêtes à 20h	
Assemblée Générale Amicale Laïque	2 Février 2019	Salle des fêtes à 20h	

Fête de la St Hubert

Les Echos du Pays d'Olt, des sonneurs de haut niveau accompagneront cette journée. Cette année, faute de prêtre, la messe est annulée. Aussi à 11h30 un vin d'honneur sera offert à tous les présents, sur le parvis de la mairie en compagnie Des Echos du Pays d'Olt qui sonneront plusieurs fanfares pour égayer ce moment convivial.

Un repas sera servi à partir de 12h30 où chaque plat sera également sonné. Nous vous conseillons de réserver le plus rapidement possible (prix 20 €).



Délibérations du deuxième semestre 2018

Session du 4 décembre 2018

- Consultation Maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux d'aménagement du parvis de la salle des fêtes et extension de la RD61 est
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Vente des parcelles n°196-197-198 section A

Session du 29 novembre 2018

- Choix de l'entreprise pour l'étude de sols dans le cadre des travaux d'aménagement de la salle des fêtes
- Annulation des demandes de subvention dans le cadre des projets communaux
- Transition énergétique – Mise aux normes des bâtiments communaux
- Participation pour le financement de l'assainissement collectif
- Adhésion au comité départemental d'action sociale 2019
- Contrat CNP assurance statutaire du personnel 2019
- Approbation rapport CLECT
- Versement d'une subvention à l'Amicole pour une classe de découverte de moyenne section à la base de Mezels 46110 Vayrac
- versement d'une subvention à l'association Unity Planet en partenariat avec l'association malgache SPV-FELANA ----->

Session du 26 octobre 2018

- Décision modificative – Budget Commune
- Versement des subventions aux associations pour l'année 2018

Session du 3 octobre 2018

- Projet mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Tarifs eau assainissement collectif
- Avenant n°1 modifiant l'article 3 de la convention éclairage public
- Demande de devis pour étude de sol de type G2 AVP dans le cadre du projet de mise aux normes de la salle des fêtes et la construction d'une cuisine
- Indemnité de fonction allouée au comptable du trésor pour l'année 2018

Session du 24 août 2018

- Modification des statuts communautaires
- Don de l'association CECARE
- Engagement de la commune à 50% pour achat de jeux au camping financé par le budget de la Commune
- opération d'investissement d'éclairage public

Session du 29 juin 2018

- Création et suppression de postes suite aux avancements de grade 2018 – modification du tableau des effectifs
- Décision modificative – Budget Commune
- Etude diagnostics pour les travaux de rénovation de la toiture des ateliers municipaux
- Annule et remplace la délibération n°30 Cne 2018 – Etude diagnostics pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente
- Nomination du délégué à la protection des données
- Retrait de la délibération n°29/2018 – Modification des collectivités adhérentes au SIAP de la région de Payrac
- Annule et remplace la délibération n°32CNE2018 – Engagement de la commune pour le financement total auprès du SDE 24 pour le raccordement concernant le CU 24 432 18 M0008

Projet Maitso'lidaires

La petite fille de Danièle et Marcel nous a présenté son projet d'aide humanitaire à Madagascar. Il s'agit de promouvoir l'écologie et la santé dans des villages malgaches.

- *L'écologie* :
 - . Amélioration de la gestion des déchets par le tri-sélectif
 - . Solution pérenne de recyclage des plastiques avec la fabrication d'un compresseur et l'utilisation des blocs plastiques comme isolant dans les constructions.
- *La santé* :
 - . Sensibilisation des femmes à un suivi gynécologique,
 - . Apport de matériel au dispensaire.

Si vous voulez soutenir ce projet :

Mail : maitso'lidaire.unityplanet@gmail.com
Cagnotte en ligne :
<http://tinyurl.com/maitso'lidaire-unityplanet>
<http://www.unityplanet.wordpress.com>
<http://www.spv-feleme.org>
